



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ETAPE 2

Agir face aux violences

Sommaire

1. Agir face aux violences

- a. Accompagner les élèves victime
- b. Orienter l'élève vers des services d'aide

2. Prendre en charge l'auteur-autrice de l'agissement LGBTQI+Phobe Sous-titre de partie

Accompagner les élèves victime

- Recueillir la parole de la victime
- Évaluer sa capacité à réagir devant la situation
 - S'informer de la fréquence des violences qu'elle a subies
- Lui demander comment elle se sent
- La rassurer en proposant d'assurer sa sécurité si nécessaire, de la sécuriser
- Lui demander ce dont elle a besoin et si elle a des souhaits concernant la prise en charge de sa situation, de faire des demandes claires et négociables
- L'informer que sa situation sera désormais régulièrement suivie
- Lui proposer de prendre part à la résolution de la situation et de gratifier ses efforts si elle participe

Orienter l'élève vers des services d'aide



Le Refuge

Écoute par téléphone et SMS : 06 31 59 69 50

24h/24h

Site web <https://le-refuge.org/>



Ligne Azur

Ligne d'écoute

0810 20 30 40

(tout les jours de 8h à 23h)

Par mail (réponses en 24h)

Site web <https://www.ligneazur.org/>

Orienter l'élève vers des services d'aide

SOS homophobie



ligne d'écoute :

01 48 06 42 21

Lundi au Vendredi 18h-22h

Samedi 14h-16h

Dimanche 18h-20h

Par chat <https://www.sos-homophobie.org/chatecoute>

Contact



Ligne d'écoute :

0805 69 64 64

Lundi au jeudi 17h-21h, vendredi 15h-20h
samedi 13h30-15h30

Prendre en charge l'auteur-autrice de l'agissement LGBTQI+Phobe

Lui rappeler la loi et le règlement intérieur

Sensibiliser l'élève aux stéréotypes et leurs impacts

Favoriser une prise de conscience des discriminations et des violences, et leurs conséquences

Associer l'élève à l'élaboration de la punition ou de la sanction et veiller à conserver un lien étroit avec la nature de l'agissement homophobe et/ou transphobe sanctionné